


Novembre 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-cinquième session

Rome, 3-7 décembre 2012

**Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (cent douzième session) et du Comité financier (cent quarante-septième session)
Rome, 7 novembre 2012**

Résumé

Les participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier portent à l'attention du Conseil leurs conclusions et leurs recommandations sur les points suivants:

- Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011 (par. 5-8)
- Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (par. 9-10)
- Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013 (par. 11-13)
- Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017 (par. 14-15)
- Stratégies de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé et la société civile (par. 17-20)

Mesures suggérées à l'intention du Conseil

Le Conseil est invité à approuver les conclusions et les recommandations formulées lors de la Réunion conjointe.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire du Comité du Programme

Tél.: +39 06 570 55987

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<i>Introduction</i>	3
Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011	3
Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate	4
Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013	5
Cadre stratégique révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017	5
Amélioration du Programme de coopération technique	5
Stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé et stratégie de la FAO en matière de partenariats avec la société civile	6

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE
DU COMITÉ DU PROGRAMME (CENT DOUZIÈME SESSION) ET
DU COMITÉ FINANCIER (CENT QUARANTE-SEPTIÈME SESSION)**

Rome, 7 Novembre 2012

INTRODUCTION

1. Les participants à la Réunion conjointe ont soumis leur rapport à l'attention du Conseil.
2. Outre la Présidente, M^{me} Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), et M. MOUNGUI MÉDI (Cameroun), Président du Comité financier, étaient présents les représentants de pays membres ci-après:

M. R. Ayazi (Afghanistan)	M. A. G. Aseffa (Éthiopie)
M. M. Mellah (Algérie)	M. V. V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
M. G. O. Infante (Argentine)	M. S. K. Pattanayak (Inde)
M. M. Worrell (Australie)	M. H. Yamada (Japon)
M ^{me} N. Feistritz (Autriche)	M ^{me} M. Sabah Mohammad Al-Sabah (Koweït)
M ^{me} S. Afroz (Bangladesh)	M. M. Lemghari (Maroc)
M. O. Vieira (Brésil)	M ^{me} E. M. José Rodriguez Sifuentes (Mexique)
M. L. D. Couliadiati (Burkina Faso)	M. N. Fraser (Nouvelle-Zélande)
M ^{me} D. Price (Canada)	M. G. Vega Berrio (Panama)
M. Guo Handi (Chine)	M. R. Elkhuisen (Pays-Bas)
M. M. A. Hassan (Égypte)	M. M. E. Elfaki Elnor (Soudan)
M ^{me} K. E. Johnson (États-Unis d'Amérique)	M ^{me} C. E. Grieder (Suisse)

3. Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli favorablement l'allocation d'ouverture prononcée par le Directeur général.

Adoption de l'ordre du jour¹

4. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été approuvé.

Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011²

5. Les participants à la Réunion conjointe se sont félicités du Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011. Ils ont noté qu'il avait fallu des efforts considérables pour faire la synthèse des informations sur les résultats et déploré le retard pris dans la présentation du rapport, qui avait empêché l'examen de celui-ci par le Conseil à sa session de juin 2012. Ils ont également demandé que soit rédigé un Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013 concis et précis qui puisse être examiné par le Conseil au cours du prochain exercice biennal.
6. Les participants à la Réunion conjointe ont pris note des résultats obtenus au cours de l'exercice biennal présentés dans le Rapport sur l'exécution du Programme. Ils ont encouragé la FAO à poursuivre ses efforts en faveur de d'une représentation géographique équilibrée parmi le personnel du cadre organique, tout en respectant les exigences principales en matière de compétences et l'application de la politique linguistique de l'Organisation.
7. Les participants à la Réunion conjointe ont recommandé plusieurs améliorations pour l'élaboration du prochain Rapport sur l'exécution du Programme:

¹ JM 2013.3/1.

² C 2013/8.

- a) analyser les facteurs qui contribuent aux bons résultats et ceux qui sont la cause des insuffisances relevées, et mettre en lien cette analyse et les enseignements tirés d'activités antérieures;
 - b) inclure une évaluation des questions transversales, des fonctions essentielles et de la mobilisation des ressources;
 - c) recentrer le rapport imprimé sur les principales conclusions et les résultats en regard des indicateurs (voir l'annexe 5) et publier les documents d'appui sous la forme d'annexes web;
 - d) aligner les rapports sur les dimensions régionales sur les objectifs stratégiques;
 - e) présenter des rapports plus clairs sur l'exécution du budget intégré.
8. Les participants à la Réunion conjointe ont approuvé le Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011 en vue de sa présentation au Conseil.

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate³

9. Les participants à la Réunion conjointe se sont félicités du Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate, que le Comité financier a également examiné à part. Ils ont indiqué attendre avec intérêt le rapport complet sur toute la période de réforme, qui doit être prêt à temps pour les réunions des organes directeurs de mars 2013, et ont suggéré que ce rapport:
- a) prenne en compte la pérennité et les effets multiplicateurs possibles des avantages du PAI;
 - b) bénéficie de l'introduction d'une nouvelle nomenclature, plus précise, permettant de décrire l'état d'avancement et la logique des 10 actions du PAI que la Direction propose d'achever (par exemple « achevée », « non achevée » ou « en attente »);
 - c) soit précédé par un bref résumé décrivant les activités de la FAO consacrées à la réforme.
10. En outre, les participants à la Réunion conjointe:
- a) ont noté que le solde non dépensé des crédits 2012 d'un montant d'environ 3,5 millions d'USD alloués à la mise en œuvre du PAI serait employé dans des domaines liés au PAI en 2013, avec pour objectif d'éviter tout report supplémentaire à l'avenir;
 - b) ont demandé que l'action 7.22 du PAI liée au remaniement approfondi du Manuel de la FAO soit mise en œuvre, en tenant compte cependant des préoccupations d'ordre juridique exprimées par le Secrétariat, et qu'à cet effet d'autres pratiques soient envisagées, telles que l'usage suivi par le Gouvernement mexicain, qui vise à assurer une gestion plus efficace des services publics;
 - c) ont demandé qu'un point soit fait sur la fréquence des réunions de l'équipe de direction exécutive, les réunions du Comité des ressources humaines, l'état de fonctionnement du Système de gestion et de l'évaluation de la performance et le recrutement du Médiateur;
 - d) ont demandé que leur soit présenté un aperçu de la manière dont les objectifs de parité hommes-femmes sont remplis;
 - e) ont demandé un examen plus approfondi des mécanismes permettant de conférer une plus grande souplesse au classement des postes à tous les niveaux (action 3.71);
 - f) ont déclaré espérer que les améliorations apportées au fonctionnement de l'Organisation se poursuivraient malgré la suppression de l'Unité chargée de l'amélioration des activités;
 - g) ont suggéré qu'un document sur l'approche révisée du changement de culture soit communiqué aux fonctionnaires et aux États Membres dès que possible, ainsi qu'un document sur la politique de mobilité;
 - h) ont encouragé la poursuite des travaux sur l'équilibre linguistique et suggéré d'évaluer la qualité de la traduction automatisée; et
 - i) ont suggéré que l'action 7.19 du PAI relative au nouveau modèle de financement des services d'interprétation reste ouverte.

³ CL 145/10.

Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013⁴

11. Les participants à la Réunion conjointe ont réitéré les conclusions des deux comités au sujet des changements transformationnels pour l'exercice biennal 2012-2013, en prenant note des progrès accomplis quant aux mesures approuvées précédemment par le Conseil, ainsi que des autres initiatives visant le renforcement institutionnel, qui sont présentés dans le document.

12. En particulier, ils:

- a) se sont félicités du fait que les orientations et décisions du Conseil avaient été suivies;
- b) ont approuvé la création de postes et les changements structurels révisés;
- c) ont approuvé la répartition révisée des ouvertures de crédits nettes entre les différents chapitres budgétaires, telle qu'elle figure au tableau 2 du document CL 145/3;
- d) ont déclaré attendre avec intérêt de nouvelles initiatives à inscrire dans le PTB 2014-2015.

13. Les participants à la Réunion conjointe ont recommandé au Conseil de prendre note des observations formulées par le Comité du Programme et par le Comité financier relatives aux changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

Cadre stratégique révisé et ébauche du plan à moyen terme 2014-2017⁵

14. Les participants à la Réunion conjointe ont approuvé les observations et les conclusions des deux comités au sujet du Cadre stratégique révisé et de l'ébauche du Plan à moyen terme (PMT) 2014-2017. En outre, ils:

- a) se sont de nouveau félicités du processus de réflexion stratégique et ont déclaré attendre avec intérêt de poursuivre le dialogue à cet égard;
- b) se sont dits favorables à l'orientation donnée aux cinq objectifs stratégiques transversaux contenus dans le Cadre stratégique révisé, en faisant remarquer que ceux-ci s'inscrivaient dans le droit fil des valeurs auxquelles aspirait l'Organisation, et à l'ajout d'un sixième objectif stratégique relatif à la qualité, aux connaissances et aux services techniques;
- c) ont souligné combien étaient importantes les questions de parité hommes-femmes et de gouvernance, qui doivent être intégrées systématiquement dans l'ensemble des objectifs stratégiques;
- d) ont constaté que l'ébauche du Plan à moyen terme 2014-2017 était en cours et ont dit attendre avec intérêt d'examiner en 2013 le projet de PMT 2014-2017 et le Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015.

15. Les participants à la Réunion conjointe ont recommandé au Conseil de prendre note des observations du Comité du Programme et du Comité financier relatives à l'examen du Cadre stratégique révisé et à la formulation d'orientations concernant l'élaboration du projet de PMT 2014-2017 et du projet de PTB 2014-2015.

Amélioration du Programme de coopération technique⁶

16. Les participants à la Réunion conjointe ont approuvé la proposition de renforcement du Programme de coopération technique conforme au processus de réflexion stratégique et aux cadres de programmation par pays et:

- a) ont noté que les cadres de programmation par pays serviraient de base à la mobilisation des ressources et à l'établissement de partenariats au niveau des pays;
- b) ont dit attendre avec intérêt de recevoir un plan d'exécution et un calendrier avant la fin de l'année 2013; et

⁴ CL 145/3.

⁵ CL 145/4.

⁶ CL 145/8.

- c) ont observé que la poursuite de l'intégration d'activités liées aux situations d'urgence et au développement aurait en définitive une incidence sur la structure du budget.

Stratégie de la FAO en matière de partenariat avec le secteur privé⁷ et stratégie de la FAO en matière de partenariat avec la société civile⁸

17. Les participants à la Réunion conjointe ont accueilli avec intérêt les informations actualisées relatives aux deux stratégies en matière de partenariat, respectivement avec la société civile et avec le secteur privé, et:

- a) ont pris acte que ces deux stratégies étaient importantes au regard du mandat de la FAO et pour l'accomplissement de ses objectifs et finalités;
- b) ont pris acte que les deux documents examinés étaient des documents évolutifs et, tout en en approuvant le contenu de façon générale, ont demandé que soient apportées des modifications spécifiques à l'une et à l'autre des deux stratégies;
- c) ont fait valoir qu'il importait de préserver la neutralité et l'impartialité de la FAO;
- d) ont souligné combien il était important, pour l'élaboration des deux stratégies, de tenir compte du rôle, de la compétence et des mandats des organes directeurs et des autres comités concernés;
- e) ont souligné l'importance de l'accent mis, au niveau des unités décentralisées, sur la mise en œuvre des deux stratégies;
- f) ont insisté sur la nécessité de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des stratégies;
- g) ont souligné que la transparence était nécessaire dans le travail en partenariat et ont ainsi encouragé la diffusion en ligne des informations y afférentes;
- h) ont mis en avant l'importance des liens entre la stratégie de l'Organisation en matière de partenariats, d'une part, et d'autres documents connexes d'organismes du système des Nations Unies, d'autre part;
- i) ont préconisé que soient appliqués des critères de sélection précis à l'engagement dans des partenariats.

18. Au sujet de la stratégie en matière de partenariats avec le secteur privé, les participants à la Réunion conjointe:

- a) ont noté que les orientations précédemment dictées par les États Membres avaient été dûment prises en compte;
- b) ont souligné qu'il était important de bien cerner les avantages mutuels;
- c) ont préconisé qu'une grande attention soit portée à l'expérience acquise par d'autres organisations du système des Nations Unies avec des entreprises à but non lucratif et des organisations fournissant des intrants;
- d) ont demandé qu'il soit envisagé d'établir un lien entre la mobilisation de ressources provenant du secteur privé et la stratégie générale de mobilisation et de gestion des ressources, en mettant en avant des partenariats collaboratifs; et
- e) ont recommandé que la référence faite dans ce document aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale soit révisée.

19. Les participants à la Réunion conjointe se sont félicités de la stratégie actualisée en matière de partenariats avec la société civile, qui constitue un jalon important pour l'Organisation. Ils ont félicité le Secrétariat pour l'excellente première version de cette stratégie et ont demandé, en particulier, les ajustements suivants:

⁷ JM 2012.3/2.

⁸ JM 2012.3/3.

- a) intégrer les concepts d'évaluation et de gestion des risques, en ce qui concerne les partenariats avec le secteur privé;
 - b) envisager de traiter de manière collective ou, au contraire, isolée les partenariats avec les établissements universitaires et instituts de recherche, les fondations philanthropiques, les organisations d'agriculteurs et les mouvements ayant un statut juridique différent;
 - c) supprimer de la stratégie les thèmes présentant un intérêt pour la société civile.
20. Les participants à la Réunion conjointe ont dit attendre avec intérêt d'autres ajustements à apporter aux deux stratégies, pour examen et éventuelle approbation lors de la prochaine Réunion conjointe.

Questions diverses

21. Aucun sujet n'a été abordé au titre de ce point de l'ordre du jour.